

## Fin de l'Arlésienne... L'assainissement arrive enfin !



Chers Concitoyens,

Peut-être avez-vous remarqué le panneau apposé rue de Louez, à l'embranchement de la rue Georges Brassens, signalant la nature des travaux qui s'y déroulent actuellement. Eh bien OUI, nous y sommes ! Les travaux d'assainissement de la commune ont commencé. Cette première phase qui devrait se terminer vers la fin de l'année

consiste à tirer la canalisation qui reliera Marœuil au réseau d'assainissement de la Communauté Urbaine d'Arras (C.U.A.), via Anzin-Saint-Aubin. La première station de relevage sera également installée. Les premiers raccordements d'habitations surviendront donc au cours du premier semestre 2014.

Après avoir évoqué les eaux usées, j'aborderai maintenant une question posée par les Marœuillois qui ont déjà reçu leur facture d'eau potable : y-a-t-il une erreur ? Non ! Si certains habitants ont vu leur facture réduite jusqu'à 50% pour certains, ceci est uniquement dû au fait que la compétence "Eau potable" est devenue communautaire. Le contrat d'affermage entre Véolia et la C.U.A. est plus favorable, de par son volume, que celui précédemment établi entre Véolia et notre commune. De plus, le prix de l'eau est lié à la consommation : les premiers mètres cubes sont moins chers que les suivants, politique écologique de la C.U.A. oblige.

Avec beaucoup moins de fluidité que le sujet précédent, je reviens maintenant sur les problèmes de circulation de notre beau village. Je travaille actuellement en concertation avec le département et la C.U.A. pour réguler les flux et gérer les stationnements de certaines rues "engorgées" puisqu'elles sont, pour la plupart, départementales ou communautaires. Cet été, je pense que tous les records d'incivisme ont été battus : stationnement en dépit des règles et du bon sens, sur bande jaune ou encore entravant totalement le trottoir réservé aux piétons et, pire encore, une vitesse excessive ou inadaptée aux conditions de circulation, parfois même d'ensembles routiers en pleine charge, au cœur de Marœuil.

Je prendrai prochainement un arrêté limitant la vitesse maximale autorisée à 30 km/h dans le centre du village.

Je rappelle également et pour la troisième fois les règles élémentaires de circulation :

- Respecter les limitations de vitesse et adapter celles-ci aux conditions de circulation,
- Ne pas stationner entièrement sur le trottoir si celui-ci, une fois le véhicule garé, ne permet plus le passage d'une personne poussant un landau,
- Préférer stationner à cheval sur le trottoir et la chaussée le cas échéant ou se garer sur la chaussée si le trottoir est vraiment trop étroit,
- Ne pas se garer en vis-à-vis d'un véhicule déjà parké de l'autre côté de la voie,
- Faire 50 m à pied plutôt que d'immobiliser son véhicule devant la destination choisie en gênant tout le monde,
- Ne jamais s'arrêter là où les bandes jaunes l'interdisant sont peintes sur les bordures de trottoir,
- Ne pas stationner à proximité immédiate des intersections et des virages,
- Et surtout faire preuve de bon sens.

Une étude de matérialisation des places de stationnement a été réalisée et sera appliquée en accord avec la C.U.A. et le Département lorsque les mises au point seront terminées et que le financement aura été approuvé par ces instances.

Contrairement aux idées reçues et malgré son pouvoir de police, le Maire n'est pas habilité à dresser des contraventions, attendez-vous donc à quelques contrôles par la Gendarmerie Nationale.

Les couleurs automnales vont bientôt flatter nos regards, signe que la fête de Marœuil approche rapidement. Je vous invite donc à profiter de la ducasse qui s'annonce, à visiter l'exposition réservée aux peintres Marœuillois, à participer au concours de javelot ou encore à apprécier le concert de l'Harmonie de Marœuil.

Cordialement,

Daniel DAMART,  
Votre Maire.

## Informations

### FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée le lundi 14 octobre 2013

Pour toute modification (ajouts ou absences) concernant la CANTINE et la GARDERIE pour le 15 octobre, il est IMPÉRATIF de contacter la mairie (03 21 24 56 56) avant le vendredi 11 octobre 15h00. Concernant les modifications pour le mardi, il est IMPÉRATIF de contacter la mairie avant le samedi 12 octobre 12h00. Toutes modifications en dehors de ces délais ne seront pas prises en compte. Possibilité de laisser un message sur le répondeur. Merci de votre compréhension.

### Saison de chasse 2013-2014

L'arrêté préfectoral du 30 août 2013 concernant les dates d'ouverture et de clôture de la chasse dans le département du Pas-de-Calais est consultable en mairie.

- Date et heure d'ouverture : 15 septembre 2013 à 10h00
- Date et heure de clôture : 28 février 2014 à 17h00

### Bourse communale

Une bourse scolaire annuelle de 36,50 € par enfant, sans condition d'âge, fréquentant un établissement scolaire du second degré, technique ou spécialisé, et aux apprentis en contrat d'apprentissage, est accordée par la commune de Marœuil aux familles non imposables sur les revenus de 2012. Les familles intéressées voudront bien déposer leur demande en Mairie avant le 31/12/2013, accompagnée d'un RIB, de l'avis de non imposition, d'un certificat de scolarité ou d'une copie du contrat d'apprentissage.

### Centre de Loisirs de Toussaint

Il se déroulera du 21 au 25 octobre 2013. Il est réservé aux enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 13 ans.

Permanences d'inscription :

- Samedis 5 et 12 octobre de 10h à 12h (bureau des associations)
- Mercredi 16 octobre de 16h00 à 17h45 (salle à l'étage en mairie)

### Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes récemment arrivées à MAROEUIL ou ayant changé d'adresse dans la commune sont priées de passer en Mairie pour demander leur inscription. Les jeunes nés du 1er mars 1995 au 28 février 1996 seront convoqués par la mairie afin de vérifier leurs inscriptions.

**ATTENTION !** : Pour pouvoir voter à compter de mars 2014 (élections municipales et élections européennes), il est indispensable de s'inscrire en mairie avant la fin du mois de décembre 2013 (la mairie sera fermée les mardis 24 et 31 décembre après-midi).

### Cours ludiques d'anglais

Les cours d'anglais proposés par la commune reprendront le 5 octobre. Pour toute information, se renseigner en Mairie.

### RAM DAM

Si vous souhaitez obtenir la liste des assistantes maternelles sur Marœuil, merci de contacter le relais d'assistantes maternelles « Ram Dam » ( 06 31 53 93 32).

### Patrick nous a quittés...

Patrick DELALEE, employé aux services techniques de la commune nous a quittés le 7 août 2013.

La municipalité et l'ensemble du personnel communal présentent à ses proches leurs plus sincères condoléances.



# Délibérations du Conseil Municipal

## Réunion du 3 Juin 2013

- ✓ Présentation de l'étude préalable au projet foncier relatif à l'aménagement de la RD 939 par le Département du Pas-de-Calais.
- ✓ Présentation du schéma de principe des travaux d'assainissement élaboré par la Communauté Urbaine d'Arras :  
En 2013 : prolongation du réseau de la commune d'Anzin-Saint-Aubin jusqu'à la rue Georges Brassens pour créer un poste de relevage enterré rue de Louez.  
En 2014 : le réseau d'assainissement sera réalisé rue de Louez (entre la rue Georges Brassens et la rue de la Marlière) et rue de la Marlière avec l'implantation d'un poste de relevage enterré à l'intersection des rues du Général Leclerc, du Four et de la Marlière.
- ✓ Approbation du compte administratif du budget communal 2012.
- ✓ Approbation du compte administratif du service des eaux 2012.
- ✓ Validation de l'acquisition du bâtiment de la Poste, rue du Général Leclerc au prix de 199 395,59 € TTC. Cette opération sera financée de la manière suivante :
  - 99 395,59 € en autofinancement
  - 100 000€ via un emprunt sur 7 ans qui sera couvert par les recettes générées par les loyers qui sont estimés à 118 842 € sur 6 ans.

- ✓ Création d'un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 15/08/2013.
- ✓ Modification des critères d'attribution de l'indemnité de départ volontaire.
- ✓ Convention de fourniture de repas de la cantine scolaire de la société Lys Restauration établie à LYS-LES-LANNOY.
- ✓ Maintien pour la rentrée scolaire 2013/2014, des tarifs de la cantine scolaire et de l'accueil périscolaire au même niveau que lors des rentrées scolaires 2011/2012 et 2012/2013.
- ✓ Convention de ligne de trésorerie interactive avec la Caisse d'Epargne du Pas-de-Calais.
- ✓ Transfert d'emprunt à la C.U.A. contracté pour financer la deuxième phase de la défense incendie.
- ✓ Transfert des biens, droits et obligations nécessaires à l'exercice des compétences de la Communauté Urbaine d'Arras.
- ✓ Transferts de biens, droits et obligations ne donneront pas lieu à indemnité, droit, taxe, contribution ou honoraires.
- ✓ Validation de subventions pour 4 associations.

## Réunion du 4 Juillet 2013

- ✓ Validation de subventions communales pour 3 associations.
- ✓ Sollicitation des fonds de concours auprès de la C.U.A. pour les travaux de mise aux normes d'accessibilité et de sécurité incendie de l'entrée et des sanitaires de la Salle des Fêtes à hauteur de 19 063 € H.T. soit 35% du montant des travaux.
- ✓ Demande d'étude et de prise en charge par la C.U.A. de la signalétique et des aménagements nécessaires au ralentissement de la circulation automobile et à la gestion du stationnement automobile rue de Beaumetz et rue du Général Leclerc afin de libérer les trottoirs pour les piétons en y intégrant la problématique d'accessibilité.
- ✓ Création d'un emploi d'adjoint technique non titulaire pour un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité d'une durée de travail de 11 heures par semaine.
- ✓ Création d'un emploi de professeur d'anglais à raison de 3 heures hebdomadaires afin de continuer à proposer des cours d'anglais aux habitants de la commune.
- ✓ L'organisation du séjour à la neige du 22 février au 1<sup>er</sup> mars 2014 à Mijoux dans l'Ain est attribuée à l'association P.A.L.J. pour les enfants inscrits en CM2 à l'école Yourcenar et à l'école Sainte-Bertille.  
La participation communale pour les enfants domiciliés à Maroeuil sera de :
  - 375 € pour un enfant dont la famille est non imposable
  - 315 € pour un enfant dont la famille est imposable.
- ✓ Vote du budget supplémentaire de la Commune, exercice 2013.
- ✓ Adhésion à la centrale d'achat de la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais.
- ✓ Institution de la déclaration préalable pour l'édification des clôtures sur la commune.
- ✓ Actualisation du coefficient multiplicateur de la taxe sur la consommation finale d'électricité à 8,44 % à compter de l'année 2014.
- ✓ Intégration des résultats de l'année 2011 dans le compte administratif 2012 du Service des Eaux.

- ✓ Décision modificative n°1 pour la reprise des résultats du budget annexe « Service des Eaux » et reversement des excédents à la C.U.A.

### QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du remplacement du service A.T.E.S.A.T proposé par l'Etat par le Service d'Assistance Technique aux communes proposées par la C.U.A.
- ✓ Le bureau de la C.U.A. a voté l'attribution des entreprises pour les lots portant sur la réalisation des travaux d'assainissement collectif de 2013.
- ✓ La C.U.A. peut attribuer des aides pour la rénovation de logements. Ces aides sont proposées, sans condition de ressources, pour les travaux d'isolation et pour l'utilisation d'éco matériaux. Les renseignements sont à prendre auprès de l'espace info-énergie.
- ✓ Les permanences d'inscription des centres de loisirs maternel et primaire ont rencontré un vif succès. Les effectifs sont en moyenne de 90 enfants au centre primaire et de 55-60 enfants au centre maternel.
- ✓ Monsieur Michel PUCHOIS, Conseiller Municipal, interroge Monsieur le Maire sur l'état des contentieux dans lesquels la commune est concernée. Monsieur le Maire indique :
  - Pour l'affaire concernant l'élagage des arbres d'un riverain rue du Four : le Tribunal d'Instance et la Cour d'Appel de Douai ont estimé qu'ils ne sont pas compétents pour se prononcer sur la légalité d'une éventuelle application de l'article R116-2 du Code de la voirie routière. La commune doit donc utiliser une autre procédure permettant de mettre en demeure les propriétaires négligents d'élaguer leurs arbres aux abords des voies communales et, si rien n'est fait, d'engager, à la charge des propriétaires, les travaux nécessaires.
  - Pour l'affaire opposant la commune à un riverain de la rue de la Marlière : le jugement rendu par le Tribunal Administratif de Lille le 18 juin 2013 confirme le passage en sens unique de la rue et le plan de stationnement tout en demandant le retrait d'une place de parking. La commune devra verser 800 € en compensation des frais supportés.
- ✓ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la domanialité privée de la rue de Jérusalem. Il précise que celle-ci devra faire l'objet de divisions parcellaires, condition sine qua non pour que la Communauté Urbaine d'Arras puisse y passer le réseau d'assainissement collectif.

## Les fêtes des écoles en images...

**École F. DOLTO**  
Samedi 8 Juin 2013



**École M. YOURCENAR**  
Vendredi 21 Juin 2013



**École SAINTE-BERTILLE**  
Dimanche 30 Juin 2013



## Juillet-Août en images...

### 8 Juin : Barbecue des Pêcheurs



Ambiance bucolique pour le barbecue annuel de l'association de pêche de Marœuil.

### 7 Juillet : Bal Country



Une ambiance far-west à Marœuil pour le bal Country organisé par Danse Création... On a même croisé la voiture des Blues Brothers devant la salle.



### 22 et 23 Juin : tournois de football



L'A.S.M. organisait les 22 et 23 juin des tournois Vétérans et jeunes. Les 2 tournois ont été remportés par les équipes de Marœuil.

### 14 Juillet : Après-midi récréatif



" Il fait enfin beau !!!". C'est avec soulagement et sous le soleil qui faisait défaut depuis 3 ans, que les membres du Comité des Fêtes ont pu accueillir les enfants de la commune pour cette journée qui leur était spécialement dédiée.

### 14 Juillet : Les Marœuillois à l'honneur



Le 14 juillet, la commune a remis les diplômes de la médaille d'Honneur du Travail. Marie DELATTRE-DEMORY, médaillée aux Jeux Olympiques de Pékin en 2008 a reçu la médaille de la ville.

### 29 Juin : Exposition Cap'Art



Les artistes de l'association Cap'Art ont présenté leurs toiles à la grange, rue Neuve.

### Les Centres de Loisirs



### 6 Juillet : Soirée Kubiak



L'orchestre KUBIAK, très connu dans notre région, a posé ses instruments sur la scène de notre chapiteau.

### Le 15 Août : Brocante de la gare et concours de pétanque

La réputation de notre brocante n'est plus à faire et les nombreux visiteurs ont encore apprécié de déambuler dans notre belle commune.



L'après-midi, 32 équipes ont passé un bon moment de convivialité sous un soleil radieux. René et Sébastien ont remporté cette édition.

## Agenda

### Dimanche 6 octobre : Thé Dansant

Organisé par Danse Création et le Club des Aînés

**Salle des fêtes de Marœuil, de 14h00 à 19h00**

Animé par l'orchestre « Variance »

Entrée : 6€

réservations souhaitables avant le 3 octobre  
au 06 71 10 81 82 ou chez M.Pochet 22 rue du 8 Mai



### Samedi 12 Octobre: Opération brioches



Des quêtes bénévoles réaliseront une vente de brioches, au prix de 5 €, au profit de l'Association de Parents d'Enfants Inadaptés (A.P.E.I.) et des centres spécialisés œuvrant pour les personnes handicapées.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

### Samedi 12 Octobre: Procession de Sainte-Bertille



18h00 : Célébration en l'Eglise Sainte-Bertille

18h30 : Retraite aux flambeaux jusqu'à la source accompagnée par l'harmonie.

### Dimanche 13 Octobre : Ducasse de Marœuil

**17h30 : Concert de ducasse par l'Harmonie de Marœuil**

Salle des Fêtes

Début du concert à 18h00

Avec la participation de l'harmonie de Souchez

Entrée gratuite.



### Durant le week-end :

#### ✓ **Concours de javelot**

Salle de Javelot, école Dolto

- Samedi 12 octobre de 15h00 à 20h00

- Dimanche 13 octobre de 15h00 à 20h00

- Remise des prix : le 13 octobre à 20h00

Réservé aux habitants de Marœuil et licenciés du club

#### ✓ **Exposition de peintures des artistes Marœuillois**

**Maison des Associations, rue du Four**

- Samedi 12 octobre de 16h00 à 19h00

- Dimanche 13 octobre de 11h00 à 17h00

Vernissage le dimanche 13 octobre à 12h00

Entrée libre

#### ✓ **Fête foraine sur le parking du stade.**

Du vendredi au lundi soir.



### A noter :

- **Le 9 Novembre** : Repas des Aînés offert par la Commune
- **Le 11 Novembre** : Commémoration de l'Armistice
- **Le 24 Novembre** : Célébration de Sainte-Cécile
- **Le 7 Décembre** : Téléthon
- **Le 21 Décembre** : Distribution du colis des Aînés le matin
- **Le 21 Décembre** : Marché de Noël
- **Le 31 Décembre** : Réveillon de Saint-Sylvestre

Plus d'informations dans le prochain bulletin

## ETAT CIVIL

### Naissances :

LECAM Solyne, née le 17/06/13 à Arras  
LEFRERE Kélia, née le 30/06/2013 à Arras  
BALLARD Mattéo, né le 08/07/2013 à Arras  
DUQUESNE Gabriel, né le 10/07/2013 à Arras  
DUBOIS Carl, né le 16/07/2013 à Arras  
SERGEANT Nathan, né le 26/07/2013 à Arras  
SAINT OMER Chloé, née le 23/07/2013 à Arras  
DEMORY Adam, né le 01/08/2013 à Arras  
BOURY Sacha, né le 14/08/2013 à Arras  
ROSAK Paul, né le 22/08/2013 à Arras  
DESCAMPS Jules, né le 23/08/2013 à Arras  
DEBUSSCHERE--JOLIBOIS Gabriel, né le 04/09/2013 à Arras

### Mariages :



Nicolas ZUBORA et Sylvia LENOIR, le 22/06/2013

Cédric PASCAL et Peggy LECONTE, le 22/06/2013

Bruno CARPENTIER et Christelle TRUFFIER, le 06/07/2013



Nicolas BEUGIN et Marlène CHAPON, le 31/08/2013

Christophe GWIZDEK et Patricia WIART, le 7/09/2013

Benoît DUPONT et Laurence MARQUET, le 14/09/2013

### Décès :

Daniel VOISIN, le 06/07/2013 à Marœuil  
Lucienne BEUGNET née LENFLE, le 30/06/2013 à Arras  
Denise LEONARD née BOUCRY, le 09/07/2013 à Marœuil  
Lucette LEGAY née HAUTECOEUR, le 13/07/2013 à Marœuil  
Patrick DELALEE, le 07/08/2013 à Marœuil  
Jean-Marc NEEL, le 19/08/2013 à Marœuil  
Henriette DARRAS, le 12/08/2013 à Arras  
Denis CAUPAIN, le 03/09/2013 à Arras

## En bref ...



### *L'heure du conte*

Monique, Martine et Ghyslaine se préparent à émerveiller les enfants de 3 à 8 ans (voire plus) avec des contes magiques.

Les animations « *l'heure du conte* » reprendront à partir du mercredi 10 octobre. Elles sont toujours programmées le deuxième mercredi de chaque mois.

Les horaires seront donnés à la sortie de chaque école, la semaine qui précède.